Objekttyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **116 (1990)**

Heft 6

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Entreprise des PTT et Municipalité de Sion	Bâtiment postal de Sion I et aménagement de la place de la Gare de Sion, CP	Architectes inscrits au Registre cantonal des architectes et établis en Valais depuis le 1er janvier 1989 et architectes originaires du Valais établis en Suisse et inscrits au REG AS ou B	15 mars 90	20/89 B 170
Direction du Ier arrondissement CFF, Commune de Morges	Réaménagement de la place de la Gare et de la gare: mise en valeur du secteur est, CP + CI	Architectes reconnus établis ou domiciliés dans le canton avant le 1.10.1989, architectes vaudois établis hors du canton avant le 1.10.1989 et architectes invités	16 mars 90	22/89 B 186
Commune d'Avenches	Complexe sportif et équipements communaux, CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat et établis dans le district d'Avenches ainsi que cinq architectes invités	16 mars 90 (dès le 20 nov. 89)	24/89 B 206
Commune de Münsingen/BE	Réaménagement de la place du village, CI	Professionnels établis ou domiciliés dans le canton de Berne	30 mars 90	
Commune de Givisiez/FR	Agrandissement du centre scolaire à Givisiez, CP	Architectes établis ou domiciliés dans le canton de Fribourg avant le 1er janvier 1989 et inscrits au registre cantonal des personnes autorisées	30 mars 90 (dès le 19 nov. 89)	
Conseil d'Etat du canton de Vaud	Cathédrale de Lausanne: création du mobilier et mise en valeur de l'espace liturgique, CP	Artistes, architectes et designers suisses ainsi qu'un bureau suisse et quatre bureaux étrangers	2 avril 90 (dès le 16 oct. 89)	22/89 B 187
Verein HTL/HWV Chur	Schulzentrum HTL/HWV in Chur, CP	Architekten, die seit dem 1. Januar 1989 im Kanton Graubünden Wohn- oder Geschäftssitz und/oder das kantonale Bürgerrecht haben	2 avril 90	
Landis & Gyr SA, Zoug	Aire Gubelstrasse Nord, Zoug, CI	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Zoug au moins depuis le 1er janvier 1988 ou originaires de ce canton	18 avril 90 (4-18 déc. 89)	
Royal Institute of British Architects RIBA	«Théâtre - un lieu pour tous»	Concours international pour étudiants en architecture en fin de cycle d'étude	25 avril 90	
Commune d'Interlaken/BE	Lotissement Jungfraustrasse, CP	Architectes établis au moins depuis le 1er janvier 1988 dans les districts de l'Oberland bernois ou qui en sont originaires (Frutigen, Interlaken, Nieder- et Obersimmental, Oberhasli, Gessenay, Thoune)	27 avril 90 (15 déc. 89)	
Comune di Pazzallo	Spazi di attrezzatture pubbliche, Pazzallo, CP	Professionnisti del ramo che al momento dell'iscrizione (16 ott.) soddisfino i requisti seguenti: iscrizione all'OTIA, domicilio fiscale dal 1.1.89 nel Cantone Ticino, sede dell'ufficio dal 1.1.89 nel Cantone Ticino	27 aprile 90 (3 nov. 89)	
PTT, commune de Brent (GR), Banque cantonale des Grisons	Ensemble immobilier sur la place du village, CP	Architectes domiciliés ou établis en Haute- ou Basse-Engadine ainsi que dans les vallées méridionales (Münster, Puschlav, Bergell) ou originaires de cette région	27 avril	
Etat de Vaud	Centre Vuillermet, Lausanne, CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat, domiciliés ou établis dans le canton de Vaud avant le 1.1.1989, architectes originaires du canton de Vaud établis hors du canton ainsi que dix architectes suisses ou étrangers invités	7 mai 90 (dès le 13 nov. 89)	26/89 B 226
OISTAT	Centre de théâtres de chambre, Moscou (concours international à deux degrés)	Architectes du monde entier	15 mai 90	20/89 B 170
Comune di Losone/TI	Urbanizzazione comprensorio centro paese, CP	Architetti iscritti all'OTIA, ramo architettura, aventi il domicilio fiscale nel Cantone Ticino a partire da 1.1.90	1er juin 90 (5 mars 90)	

Chemins de fer fédéraux, direction d'arrondissement III	Lotissement Röntgenareal à Zurich, CP	Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le 1er janvier 1990 en ville de Zurich ou originaires de cette ville	3 août 90 (30 avril 90)	
Feuerschaugemeinde Appenzell	Extension des locaux du Service du feu à Appenzell, CP	Architectes originaires du canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures ou qui y sont domiciliés ou établis au moins depuis le 1er janvier 1988	24 août 90 (30 mars 90)	
Canton du Valais, commune de Sierre	Aménagement du site de Géronde à Sierre/VS, CP	Urbanistes, architectes et architectes-paysagistes établis ou domiciliés en Suisse, ou Suisses établis à l'étranger	31 août 90	5/90 B 34
Commission scolaire, Wallisellen/ZH	Ecole primaire Mösli à Wallisellen, CP	Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le 1er janvier 1988 à Wallisellen ou originaires de cette commune		
Office fédéral de l'énergie	Parois et toits à haut pouvoir isolant	Tous les entrepreneurs, architectes et ingénieurs exerçant dans le domaine de la construction en Suisse	(28 fév. 90)	

Nouveaux dans cette liste

Commune de Trimmis/GR	Maison de commune et foyer pour personnes âgées, CP	Spécialistes domiciliés ou établis dans le canton des Grisons au moins depuis le 1er janvier 1989 ou originaires de Trimmis	(dès le 26 fév. 90)	
Direction générale des PTT, Berne	Immeuble administratif DG PTT à Worblaufen, commune d'Ittigen/BE, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Berne au moins depuis le 1er janvier 1989	(dès fin fév. 90)	

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives. Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement à la rédaction de SI+A, tél. 01/201 55 36.

Actualité

Charles Correa, Médaille d'Or de l'UIA 1990

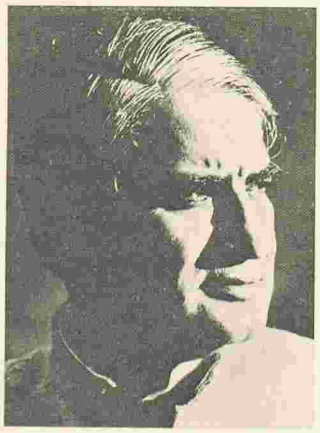

L'Union internationale des architectes, organisation regroupant 98 nations et 900 000 professionnels, décidait en 1984 de créer la Médaille d'Or de l'UIA. En créant ce prix, l'UIA a souhaité l'investir, dans les domaines artistique, scientifique et social, d'un prestige équivalant à celui du Prix Nobel. La Fondation Nobel avait d'ailleurs manifesté son encouragement à cette initiative.

Ce prix unique, international et libre de tout intérêt national ou privé, est la récompense suprême que l'UIA puisse attribuer, la distinction la plus élevée qu'un architecte soit en mesure de recevoir de ses confrères. Elle est décernée à un architecte de son vivant, en hommage à ses réalisations remarquables, pour les contributions qu'il a fournies sa vie durant et dans sa carrière, au profit de la qualité de la vie de l'homme et de la société. Les propositions de nomination à la Médaille d'Or sont soumises par les différents pays membres de l'UIA.
La première Médaille d'Or de l'UIA a été attribuée, en 1984, à Hassan Fathy; la seconde, en 1987, à Reima Pietila.

Nominations pour la Médaille d'Or 1990

Les douze candidatures suivantes ont été soumises au jury par des sections nationales de l'UIA:

- Francesco Cabrero (nomination par l'Espagne)
- Charles Correa (Inde)
- Aldo van Eyck (Pays-Bas)
- Stanislaw Fiszer (Pologne)
- Teodoro Gonzales de Leon (Mexique)
- Jong Soung Kimm (République de Corée)
- Barton Myers (Canada)
- Dai Nianci (Chine)
- Renzo Piano (Italie et Royaume-Uni)
- Roland Rainer (Autriche)
- Skidmore, Owings and Merrill (Etats-Unis)
- Bernard Zehrfuss (France).

Composition du jury 1990

Le jury 1990 s'est réuni à Paris les 21 et 22 janvier 1990, au secrétariat général de l'UIA, pour examiner les dossiers de candidature à la Médaille d'Or et aux prix UIA, dans la composition suivante: MM. Olufemi Majekodunmi (Nigéria), vice-président de l'UIA, membre de la Commission des concours, président; Gérard Benoit (France), membre du Conseil, directeur du programme des concours internationaux, Kok Leong Chia (Singapour), membre du Conseil et de la commisssion des concours, Don Hackl (Etats-Unis), membre du Conseil, secrétaire du jury, et Ranko Radovic (Yougoslavie), membre du Conseil.

Citations du jury

«Le jury a décerné la Médaille d'Or 1990 à Charles Correa pour l'exemplarité de l'ensemble de son œuvre, en hommage à son sens artistique et aux qualités humaines indissociables de son architecture.»
«Son œuvre reflète parfaitement le contexte dans lequel elle s'inscrit tout comme l'environnement culturel dans lequel elle se situe.»
«L'intégration de formes géométriques puissantes et l'utilisation fréquente de matériaux vernaculaires répondent aux aspirations et à l'identité culturelle des communautés auxquelles ses édifices sont destinés.»

Charles Correa

Né en 1930, Charles Correa étudie l'architecture aux Etats-